



Saint-Izaire, bâti sur  
la pierre !

## Le Mot de l'équipe municipale

### UN BUDGET FORT CONTRAINT

Traditionnellement, le printemps est consacré à la validation des comptes communaux, ainsi qu'à l'élaboration du budget primitif qui sera ajusté tout au long de l'année en fonction des imprévus et des subventions attribuées.

Cette année, notre budget sera nécessairement un budget de transition, marqué par une réduction des aides publiques (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et par des évolutions structurelles qui auront des conséquences sur notre budget, telles que le transfert de la compétence eau /assainissement qui doit être engagé d'ici la fin de l'année 2025.

Pour autant, les projets en cours doivent pouvoir être menés à leur terme : la rénovation du toit de l'église de Faveyrolles engagée dès ce printemps, le rachat du fonds de commerce de l'auberge du village, si besoin, pour animer le village, l'audit du château pour pouvoir programmer les travaux à réaliser, l'aménagement de la traversée du village de Saint-Izaire pour renforcer la sécurité routière, le projet « cœur de village » pour aménager la place de la bascule et créer un cheminement de la salle des fêtes à l'auberge... Autant de priorités à financer sans oublier la voirie, la « végétalisation » d'une partie de la cour de l'école, la rénovation de l'éclairage public, l'aménagement de la salle des fêtes....

D'une façon générale, on assiste depuis une décennie, à la montée en puissance des intercommunalités qui deviennent les instances de structuration et d'équipement du territoire, parfois au détriment des petites communes, consignées dans leur rôle essentiel de proximité, de gestion de la vie quotidienne et d'animation du territoire local.



## INFORMATION MAIRIE

### Ouverture mairie :

Du lundi, mardi, jeudi de 14 à 17 h

Vendredi de 9h à 12h

Fermeture le mercredi au public.

Tél : 05.65.99.40.31

[www.saint-izaire.fr](http://www.saint-izaire.fr)

[mairie.st-izaire@wanadoo.fr](mailto:mairie.st-izaire@wanadoo.fr)

Congés : du 26 au 31 mai, du 23 au 28 juin

### ETAT-CIVIL :

Marguerite DURAND née Landes le 8 février 2025.

Sincères condoléances à sa famille

### Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie au cours du trimestre qui suit leur 16 ème anniversaire.

### Inscription sur les listes électorales

Suite à la mise en place du Répertoire Electoral Unique (REU), via le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) la personne pourra s'inscrire ou contacter la commune pour s'inscrire sur la liste électorale.

Inscription Internet ou formulaire papier.

La commune dispose de 3 défibrillateurs :

Saint-Izaire à côté de l'Auberge de La Valette,  
Faveyrolles sous le préau de l'ancienne école,  
Salelles sous le porche de l'église

### DECHETTERIE

Le relais sera présent à la salle des fêtes de 16 h à 19h les mercredis **9 avril et 23 juillet** 2025.

Eté :

Du lundi au vendredi de 13h30 à 18 heures 30

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Hiver :

Du lundi au vendredi de 13h30 à 18 heures

Samedi de 9h à 12 h et de 14h à 18heures

## NUNEROS D'URGENCE :

Pompiers : le 112 ou le 18

SAMU : le 15

Gendarmerie : le 17 avec un téléphone fixe ou portable et quelque soit l'endroit où vous vous trouvez.

Centre antipoison de Toulouse : 05.61.77.74.47

## SITE INTERNET :

Nous vous rappelons que la commune a un site Internet sur lequel vous pouvez trouver des informations et suivre les activités.

Ce site vit aussi grâce à vous, si vous avez des communications à faire, envoyez-les à la mairie. <https://www.saint-izaire.fr>



## PROTEGER ET PRENDRE SOIN DE NOTRE ASSAINISSEMENT COLLECTIF !

Pour contribuer au bon fonctionnement de notre assainissement collectif **MERCI** de ne rien jeter d'autre dans les sanitaires que le papier hygiénique (pas d'emballages, pas de serviettes hygiéniques, de morceaux de couches, de cotons tiges...) pour éviter que les tuyaux et les filtres se bouchent et que les pompes fonctionnent à vide...et que l'on soit obligés de les remplacer....



## « Maison de Services Au Public » - « Point info seniors »

### ACGSA - Point info Seniors

Maison des Services au Public

permanence à la mairie

21 avenue du Pont-Vieux

12400 VABRES L'ABBAYE

1 e mardi 8 avril de 14h à 17h

05 65 99 03 56 / 06 11 93 15 86



prendre rendez-vous au

Horaires d'ouverture au public :

Lundi et mardi : 8h30 à 12h30

Mercredi et Jeudi : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

Vendredi : 8h30 à 12h30

mail : mds.vabres@orange.fr

mail : pointinfoseniors.acgsa@gmail.com

Site internet : <http://pointinfoseniors-awixsite.com/acgsa>



## **Dépôt des déchets verts à l'ancienne gare (ancien dépôt DDE)**

Nous avons mis à disposition au centre technique dit « Gare de Riols » un emplacement pour les déchets verts uniquement.

Suite à un dépôt sauvage (photos), ne sont admis que les haies et les petites branches, si renouvellement le dépôt sera fermé et il faudra aller à la déchetterie de Saint-Affrique....



## **ADMR - Aide à Domicile en Milieu Rural**

ADMR des Sept Vallons  
5 Place de la Mairie  
12550 Coupiac

Téléphone : 05.65.99.42.90

Service et soin aux séniors, accompagnement du handicap, enfance et parentalité, entretien de la maison, aide aux aidants...

## **PERMIS DE PECHE :**

La mairie délivre les permis de pêche aux heures d'ouverture habituelle.





## LE RELAIS BIBLIOTHEQUE :

Situé sous l'école, le relais bibliothèque, est ouvert les **MARDI de 16h à 17h30, JEUDI de 11h à 12h30, SAMEDI de 14h à 17h**

Notre bibliothèque vous propose un large choix de documents pour petits et grands (livres, cd, revues), le tout est renouvelé plusieurs fois par an.

Pour emprunter des documents, vous devez vous abonner à la bibliothèque. Vous pourrez alors disposer des documents au relais de Saint-Izaire tout comme à Saint-Affrique et les retourner dans l'une ou l'autre des bibliothèques. Vous avez accès à plus de 30 000 documents. Vous pouvez effectuer des réservations de documents sur l'ensemble du réseau de la [médiathèque intercommunale du Saint-Affricain](#).

C'est aussi un lieu convivial, où l'on peut rester papoter, lire un magazine, faire des puzzles, avoir accès à Internet, utiliser un ordinateur... où des enfants accompagnés de leurs parents se retrouvent après avoir choisi des livres... Un lieu de vie ouvert à tous !

## LES LOISIRS A SAINT-IZAIRE

**JEUX DE SOCIETE** : Tous les jeudis à partir de 14H à la salle des fêtes.

**PING PONG** : Tous les jeudis à partir de 18H à la salle des fêtes.



## **DEBROUSSAILLER POUR PREVENIR LES INCENDIES**

La commune de Saint-Izaire présentant un risque « feu de forêt » fort à très fort selon les espaces, une obligation légale de débroussaillage est en vigueur sur la commune. L'obligation de débroussaillage s'impose sur un rayon de 50 mètres autour des habitations.

A défaut de débroussaillage efficient, il appartiendra au maire de la commune, responsable de la sécurité publique, de mettre en demeure les propriétaires de procéder à ce débroussaillage.

### **PERMANENCE « AIDES A L'HABITAT » :**

**Le mardi 08 avril, à la salle des fêtes, de 10H à 12H** aura lieu une permanence « habitat » organisée par le département de l'Aveyron dans le cadre d'un programme d'intérêt général. Des conseillers OC'TEHA peuvent vous apporter des conseils pour vos travaux, réaliser un audit énergétique ou un diagnostic autonomie et vous informer des aides financières possibles (économies d'énergie - maintien à domicile - réhabilitation...).

Cette permanence est ouverte à tous ! Il est conseillé de prendre rendez-vous préalablement au 05 65 73 65 76

### **PERMANENCE « SANTE » A SAINT-IZAIRE**

#### **LE VENDREDI 11 AVRIL ET LE SAMEDI 12 AVRIL**

#### **POUR UN ATELIER « REPAIR CAFE ET CARRETOU DE LA SANTE »**

Le « Carrétou de la santé » est un nouveau dispositif pour l'égalité d'accès aux services publics, gratuit pour les usagers. Nous accueillons à la salle des fêtes, une tournée consacrée aux bilans et dépistages de santé, permettant d'amener les acteurs de la prévention, du dépistage et du soin au plus proche des habitants. Il s'agit d'un **dépistage vulnérabilité des plus de 60 ans** et d'un bilan reposant sur une démarche de prévention structurée pour **vieillir en bonne santé**.

#### **Au programme du vendredi 12 Avril**

De 13H30 à 15H30 : bilan condition physique

De 15H30 à 16H30 : training

De de 16H30 à 17H30 : bilan

De 17H30 à 18H : « flash mob » (mobilisation éclair : c'est le rassemblement d'un groupe de personnes dans un lieu public pour y faire une performance artistique ou physique collective)

**Samedi 12 Avril après midi** : atelier réparation de vélo avec saint Affrique bike shop !

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

Pour mémoire, le conseil municipal est ouvert au public. Le compte rendu détaillé et validé de chaque conseil est disponible en mairie et sur le site municipal

Le 21 Décembre, a eu lieu un conseil municipal extraordinaire pour désigner l'équipe d'architectes chargée de l'audit du château. Le précédent conseil du 13 décembre avait acté le principe d'engager cet audit ; il restait à choisir l'équipe et à finaliser le plan de financement. C'est ce qui a été fait après avoir analysé les projets en présence, avec l'expertise de la DRAC.

Le conseil du 21 Février a traité de multiples sujets : une demande de subvention pour la voirie, la présentation du projet d'aménagement de la traversée du village de Saint-Izaire pour améliorer la sécurité routière, une information sur l'avancée du projet « cœur de village », une information sur la préparation de la prochaine rentrée scolaire. Le devenir de l'auberge a fait l'objet d'un échange au sein du conseil qui a conclu unanimement à la nécessité, pour la commune, d'acheter le fonds de commerce s'il n'y avait pas de proposition privée. Le conseil a également abordé la question du transfert de compétences eau/assainissement qui doit être validé avant le 01 janvier 2026. (Voir ci-après).

### ACTUALITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

De multiples sujets forment l'actualité de la communauté de communes : l'avancée de l'hôpital commun et le fonctionnement de l'hôpital de Saint Affrique, les ajustements du plan local d'urbanisme intercommunal, le contentieux sur l'abattoir, le débat d'orientation budgétaire pour pouvoir engager les projets et les rénovations indispensables (gymnase, piscine, déchetterie, pôle multimodal...).

Courant janvier ont été signés un « contrat de projets » entre le département et la communauté de communes listant les engagements partagés sur le territoire. Pour ce qui nous concerne : l'aménagement de la maison Rascalou le projet cœur de village, l'audit du château, l'aménagement de la traversée des villages, les abords de la salle des fêtes...

## **LE TRANSFERT DE COMPETENCES SUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT**

Au premier janvier 2026, les communes doivent avoir transféré la gestion et la maintenance de la distribution d'eau potable, ainsi que l'assainissement, à une communauté de communes ou à un syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable. La gestion en régie municipale ne sera plus possible à cette date.

Depuis plusieurs années, cette obligation légale est déjà largement mise en œuvre dans l'ensemble du pays ; si elle a engagé les premières études, la communauté de communes du saint affricain n'est guère proactive dans ce domaine, ce qui a conduit la municipalité à envisager un transfert de compétences avec le syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable (SIAEP) des rives du Tarn qui dessert déjà Salelles.

## **UNE REUNION D'INFORMATION EST ORGANISEE LE VENDREDI 28 MARS A 20H30 A LA SALLE DES FETES**

**en présence des responsables du SIAEP pour présenter les effets et les conséquences de ce transfert de compétences.**

Au-delà de l'obligation légale, ce transfert permettra d'améliorer la qualité de l'eau, notamment à Faveyrolles et de mettre en œuvre un assainissement de qualité.

## **L'AUBERGE : ECRIRE UNE NOUVELLE PAGE**

L'auberge du village a fermé ses portes, après une année et demie d'exercice. L'auberge, avec son point poste, son épicerie, ses chambres, est essentielle pour une commune comme la nôtre. Lieu de vie du centre bourg, avec le garage, la station-service et le local paysan, elle participe à l'animation de la commune.

C'est pourquoi le conseil municipal a décidé de prendre ses responsabilités pour garantir l'avenir de l'auberge, au besoin en se portant acquéreur du fonds de commerce et/ou de la licence IV. En fait, la communauté de communes ayant la compétence « économie », c'est à elle qu'il appartient de se porter acquéreur du fonds de commerce et de redéléguer ensuite à la commune, sauf si une offre d'achat privée se faisait jour avant cet achat.

Notre objectif est d'assurer un fonctionnement optimal de l'auberge, si possible dès la fin du printemps et d'accompagner autant que possible le (la) repreneur (se).

## **LE PROJET « CŒUR DE VILLAGE »**

Dans le cadre des projets « cœur de village », la commune a sollicité la visite du Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement (CUAE) et d'Aveyron Ingénierie pour faire l'analyse des aménagements possibles. Parmi les diverses pistes évoquées, ont été retenus prioritairement l'aménagement de la place de la bascule, le cheminement du bourg à la salle des fêtes, les abords de la salle des fêtes. Après la phase d'étude exploratoire, nous entrons dans la phase d'élaboration du projet précis et d'évaluation des coûts qui permettront d'aller chercher des subventions.

## **L'AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE - RD 25**

Projet travaillé depuis déjà plusieurs années pour améliorer la sécurité de la traversée du village de Saint-Izaire, la municipalité a demandé au conseil départemental de réaménager le carrefour devant la station-service afin d'améliorer le respect des règles de priorité ; nous espérons une réponse positive (qui se fait attendre). Une écluse sera aménagée pour ralentir la circulation à la hauteur de la sortie du lotissement et un panneau lumineux d'alerte sera installé dès avant le cimetière.

## **LA RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC**

Après le village de Faveyrolles et la route du Dourdou, la commune continue de changer l'éclairage public par du « led ». Les anciens lampadaires sont progressivement remplacés par des nouveaux éclairés par « led » ce qui apporte des économies d'énergie et un confort lumineux appréciable. Près de 60 Lampadaires, trois fois moins coûteux, en harmonie avec les couleurs du pont, seront renouvelés d'ici peu.



## **SAINT-IZAIRE : une cérémonie de vœux conviviale et gourmande**

Début Janvier, pour l'épiphanie, plus d'une soixantaine de personnes avaient répondu à l'invitation du maire et du conseil municipal en participant aux vœux de la commune. Dans son discours, Christian Vernhet, maire de Saint-Izaire, a retracé le bilan de l'année passée et dessiné les enjeux de 2025. En soulignant le rôle proximité des élus municipaux, au plus près des besoins des habitants de la commune, le maire a ensuite valorisé les nombreux atouts de Saint Izaire (qualité de vie, situation géographique, activités, attractivité...) avant d'évoquer ses fragilités (vieillesse de la population, fragilisation de l'école suite à une perte d'effectifs, faible attractivité de l'auberge...), ainsi que les éventuelles menaces qui pèsent sur le territoire du sud Aveyron (vie économique, agriculture, santé, devenir de l'hôpital de Saint Affrique ...).

Le maire a également annoncé l'organisation d'un débat public sur la question de l'eau potable et l'assainissement avant tout transfert de compétence que ce soit à la communauté de communes, si la loi n'est pas modifiée, et/ou à un syndicat intercommunal. Au final, il a remercié les acteurs locaux pour leur engagement dans la vie de la commune.

Le maire a conclu son discours en présentant ses vœux et en remerciant chacun de participer au dynamisme de Saint-Izaire. L'après-midi s'est poursuivie par un goûter gourmand où la galette des rois et la fouace faisaient l'unanimité, arrosées comme il se doit. Souffrant d'une méchante grippe, le chœur de la Passacaille n'a pu donner le concert prévu... Mais ce n'est que partie remise !



## LA SITUATION DE L'AGRICULTURE

*Dans le bulletin précédent, était présentée une analyse de la crise agricole de l'automne 2024. Voici la suite de cette analyse réalisée par Ghislain Cabal-Zinck.*

### ***Un modèle agricole à repenser...***

Non sans lien avec les problématiques économiques et sociales évoquées dans le précédent bulletin, notre système agricole est aussi sous tension face au changement climatique et aux autres limites planétaires que sont : l'utilisation de l'eau, la disparition des terres agricoles, la chute de la biodiversité et la pollution généralisée. D'où la nécessité de redéfinir notre « système alimentaire » en conciliant :

- **Soutenabilité économique** : garantir des revenus décents à tous les agriculteurs et toutes les agricultrices.
- **Durabilité environnementale** : protéger les terres agricoles de l'artificialisation, préserver les sols, l'eau et la biodiversité.
- **Justice sociale** : encourager les pratiques locales et installer de nouveaux paysans pour réguler l'agrandissement des exploitations et la déprise agricole.

### ***Des enjeux globaux qui ont des répercussions locales***

Dans nos campagnes où l'activité agricole est prégnante, l'automne 2024 aura été marquée par une mobilisation historique qui s'est conclue par la campagne des élections agricoles et le vote fin janvier 2025 (cf. résultats ci-dessous).

Ici comme ailleurs la mise en concurrence libre et non faussée, a pour conséquence le chantage continu et déloyal sur le prix d'achat de nos productions agricoles alors même que nos agriculteurs subissent depuis plusieurs années une augmentation continue des charges d'exploitations (énergie, intrants, matériels, charges de structures, etc). Malgré notre filière Roquefort porteuse, nos éleveurs et éleveuses font aussi face à la crise, surtout les plus fragiles qui assistent impuissants, d'année en année, à la diminution de leurs revenus (notons ici que l'augmentation du prix d'achat des agneaux ou du lait de brebis aux producteurs, n'est qu'apparente puisque ne couvrant pas dans la plupart des cas l'augmentation des charges agricoles définies par l'indice IPAMPA de l'INSEE :

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/indicateur/p1652/description>).

Notre soutien va bien entendu à tous nos producteurs et productrices qui subissent d'un côté le chantage à la baisse du prix d'achat des denrées agricoles de la part des grands groupes industriels dont les bénéfices ne semblent portant pas en danger, et de l'autre côté les aléas climatiques (sécheresses, inondations, etc) qui s'aggravent d'une année à l'autre et qui compromettent les rendements.

### ***L'avenir de notre agriculture se joue maintenant***

Nous retiendrons donc que l'automne 2024 a été marqué dans un contexte électoraliste par une mobilisation agricole historique, symptôme d'un modèle arrivé à bout de souffle et qui penne à attirer les nouvelles générations. Entre pression des marchés internationaux et fractures internes, l'agriculture française se trouve à un carrefour décisif. Si des réformes ambitieuses et cohérentes ne sont pas mises en œuvre rapidement, cette crise pourrait préfigurer un épisode encore plus critique dans les années à venir avec une déprise totale et la financiarisation complète du secteur .

On ne peut donc que s'attrister à la lecture de la loi d'orientation agricole (LOA) voté le mois dernier à l'Assemblée Nationale et qui définit le cadre juridique en matière agricole pour les dix prochaines années. Malgré ses ambitions affichées ce texte n'aborde en rien les défis du renouvellement de la population agricole, du revenu agricole, de la transition agroécologique ou de notre souveraineté alimentaire, mais se contente de mesures opposant agriculture et environnement et prônant la continuité avec nos politiques agricoles productivistes et tournées vers l'exportation.

	2019	2025	Nombre de sièges
FNSEA-JA	56,19%	41,65%	13
Coordination Rurale	18,27%	36,88%	3
Confédération Paysanne	25,54%	17,15%	2
Modéf	-	4,32%	0

Résultats des élections professionnelles à la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron.  
Collège 1: Chefs d'exploitation et assimilés. Source: <https://chambres-agriculture.fr>

## L'ECOLE : LES ELEVES PRESENTENT LEUR PROJET

Evoqué l'année dernière et travaillé au premier trimestre avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE), le projet de transformation de la cour de l'école a été présenté par les élèves à la municipalité. Il regroupe un ensemble d'aménagements permettant de végétaliser une partie de la cour, d'installer des coins « plantation » et des cabanes ... Ce projet sera engagé, au moins partiellement, au printemps.



### Non au harcèlement !

Début mars, a eu lieu le deuxième conseil d'école de l'année en présence de madame Cabrol, Inspectrice de l'éducation nationale responsable de la circonscription, qui a présenté le dispositif « des territoires éducatifs ruraux ». Au programme également : un point sur les exercices de sécurité et sur les projets pédagogiques riches et diversifiés. A noter le travail réalisé dans le cadre du concours « Non au harcèlement » avec une affiche réalisée par les élèves pour sensibiliser et prévenir toute attitude problématique.

## LES ANIMATIONS ET LA VIE ASSOCIATIVE

### TELETHON : UNE BIEN BELLE JOURNEE...

Début Février, comme chaque année, les associations de Saint-Izaire se sont coordonnées pour organiser la journée du téléthon. Au matin, les courageux sont partis pour une randonnée dans les environs de Saint-Izaire avant de se retrouver à la salle des fêtes pour un apéritif fourni et un solide repas gourmand.



Une bien belle journée organisée par l'ensemble des associations de la commune qui ont financé ce repas. Un grand MERCI à tous les bénévoles qui ont parfaitement réussi ce beau projet et à tous les participants(es) qui ont permis de collecter une somme de 2320 euros, remise à l'AFM Téléthon pour soutenir la recherche et l'accompagnement des malades.

### L'OUVERTURE DE LA PECHE

Du samedi 8 mars au 21 septembre, les pêcheurs, dûment munis de leur carte, pourront se lancer dans leur activité favorite, au long des rivières du territoire. L'AAPPMA de Broquiès annonce des lâchers de truites réguliers : le 28 Mars à SainMai à Saint- Izaire et au pont de Broquiès - le 20 Juin à Brousse. Si la taille minimum des prises est de 23 cm, différentes associations de pêcheurs alertent sur le faible niveau des populations piscicoles.

## **« AFTER LUDIQUE »**

Le 28 Mars aura lieu la soirée ludique organisée par la MISA et l'APE à la salle des fêtes de 16H45 à 20H15. Nous vous attendons nombreux pour jouer et découvrir de nouveaux jeux pour tout public.

### **ATELIER NUMERIQUE : COMMENT ACHETER EN TOUTE SECURITE SUR INTERNET le MARDI 01 AVRIL à partir de 20H à la salle des fêtes :**

Venez découvrir le premier atelier numérique à St Izair. Laurene Drouglazet, habitante de la commune, experte numérique (certification niveau expert), propose un atelier gratuit, ouvert à tous. Ce sera l'occasion de parler sécurité et achats sur internet en bénéficiant de conseils et astuces :

- Pour se sentir le plus possible en sécurité lors de vos achats sur internet
- Pour vérifier la fiabilité d'un site
- Pour choisir son mode de paiement
- Pour sécuriser son compte client et son mot de passe

Panorama des dernières arnaques sur internet

Un moment convivial pour poser toutes vos questions sans retenue et en toute bienveillance ! **Atelier gratuit, durée : 1h, aucun ordinateur nécessaire**

## **ROQUEFORT EN FETE LES 7 ET 8 JUIN POUR LES 100 ANS DE L'AOP**

Dès 1925, une loi établissait la spécificité et l'origine du Roquefort ce qui permettait de le protéger, déjà à l'époque, face à de multiples contrefaçons. Cent après, dans un contexte international délicat, Roquefort reste une filière d'excellence, incarnée par des femmes, des hommes engagés et un territoire mobilisé.

### **Un fromage qui résiste et s'adapte**

Malgré une consommation qui s'effrite quelque peu et malgré l'évolution des conditions climatiques, Roquefort résiste face à la standardisation des goûts menée par l'agro-alimentaire. Raison de plus pour donner à ce centenaire tout l'éclat qui est le sien !

## **LES RANDONNEES GASTRONOMIQUES DU LUNDI DE PAQUES :** **UNE JOURNEE DE DECOUVERTE ET DE DETENTE**

**Le lundi de Pâques, le 21 avril 2025**, les passionnés de randonnée et de gastronomie se donneront rendez-vous pour une journée exceptionnelle au cœur de la nature. Avec l'arrivée du printemps, cette sortie promet d'être une belle occasion pour profiter des paysages tout en savourant des mets locaux. Trois circuits de randonnée, à pied ou en VTT, sont proposés cette année, avec des distances de 8, 15 et 25 km, chacun offrant une expérience unique. Le secteur choisi pour cette édition est celui de Saint-Izaire, des Alvernhes, Saint Cyrice, Salelles et la Croix de Cluzel. À l'arrivée, un buffet sera offert à tous les participants, permettant de se restaurer et d'échanger sur cette belle journée.

**Circuit de 8 km :** Ce parcours, légèrement plus long que d'habitude, est accessible et sans fort dénivelé. Il mènera les randonneurs par Patrasse vers le plateau, le Graudenc et le mas d'Hermet. Notez qu'il n'y aura pas de buffet sur ce circuit, qui présente un dénivelé de 241 mètres.

**Circuit de 15 km :** Pour ceux qui recherchent un défi intermédiaire, ce parcours les conduira vers le Mas de Gascuel, le long du Dourdou jusqu'au pont du Béluguet, puis aux Alvernhes où un buffet les attendra. La montée vers Palhières et la Croix de Cluzel suivra, avant de revenir sur le plateau vers le Graudenc et Saint-Izaire, avec un dénivelé de 351 mètres.

**Circuit de 25 km :** Destiné aux randonneurs aguerris et aux vététistes, ce circuit rejoint également le pont du Béluguet. Après avoir traversé le pont pour rejoindre Saint Cyrice, les participants pourront profiter d'un premier buffet. Le retour se fera par Couffoulens et Sallèles, avec un second buffet aux Alvernhes, un retour identique au précédent et un dénivelé total de 618 mètres.

### **Informations Pratiques :**

Pour toute question, les intéressés peuvent contacter l'organisation via le site : <https://www.saint-izaire.fr/vie-locale/vie-associative> . Les inscriptions et paiements se font à l'avance sur le site : <https://urlr.me/xCSnZ> , ou à la salle des fêtes de 8h à 9h, avec un départ prévu à 9h.

Les participants sont invités à apporter leur propre gobelet, mais un gobelet consigné sera proposé pour 1€. Le port du casque est obligatoire pour les vététistes, et le respect du code de la route ainsi que des autres usagers est essentiel.

### **Tarifs :**

- 8 km : 7€ (réduction de 2€ pour inscription en ligne)
- 15 et 25 km : 13€ (réduction de 3€ pour inscription en ligne)
- Gratuit pour les moins de 10 ans.

**Nous vous attendons nombreux pour cette journée de randonnée, alliant sport, gastronomie, nature, convivialité !**



*Assemblée générale de chemin faisant*



## **LA FETE DES VOISINS LE 15 JUIN A SALELLES**

Comme chaque année, l'association des « amis de Salelles » organise la fête des voisins, chemin des sources à Salelles. Au programme à partir de 10H15, une balade dans les environs, suivie d'un apéritif et d'une auberge espagnole. Animation ouverte à tous de Salelles, des environs et d'ailleurs. Il reste à espérer que le temps soit de la partie.

## **LES EXPOS DE L'ÉTÉ**

Comme chaque année, des expositions picturales et photographiques sont organisées au château de Saint-Izaire, renouvelées par quinzaine. Appel est lancé à tous les artistes et artisans d'art du territoire. Si vous êtes intéressés pour donner à voir et valoriser vos productions, merci de contacter la mairie au 05 65 99 40 31.

**A noter :** du samedi 09 août au dimanche 17 août aura lieu l'exposition « **l'impossible construction** » relative à la ligne de chemin de fer Albi /Saint Affrique.

## **LA FETE DU VILLAGE :**

*Une réunion a été organisée courant Février par le comité des fêtes pour aider à la fête du village (bulletin précédent). En voici son compte rendu.*

Une petite dizaine de St Izairiens et le comité des fêtes de St Izaire au complet se sont rassemblés le samedi 8 février afin de discuter de l'organisation de la fête 2025 qui aura lieu les **23 et 24 août**.

L'objectif de la réunion était de discuter des différents moments où le comité a besoin d'aide pour la préparation de la fête et d'avoir l'avis de plusieurs personnes sur ce que nous proposons.

Un bon nombre d'habitants du village s'est proposé pour nous aider avant la fête notamment à la recherche des sponsors, à la préparation du repas, à l'aménagement du chapiteau et de la salle. Il a été convenu qu'un groupe « WhatsApp » et une liste mail allaient être créés afin de communiquer plus facilement les jours précédant la fête sur ce qui est prévu et quand.

Nous tenons à remercier les personnes présentes à la réunion ainsi que tous ceux qui se sont manifestés pour nous aider. Cela nous permettra d'organiser la fête 2025 avec plus de sérénité et plus de mains disponibles. Si vous souhaitez être ajoutés au groupe WhatsApp et/ou mail, merci de nous envoyer votre nom, prénom, numéro de téléphone et adresse mail au numéro suivant : 06 43 62 39 30 (Emilie).

**Merci à tous pour votre aide ! Dans tous les cas nous vous attendons nombreux pour festoyer le 23 et 24 août !**

**Le Comité des Fêtes.**